

Subsides

six Canadiens, ont été placés sous le contrôle opérationnel provisoire de la FODNU.

Au sein du groupe d'observateurs militaires des Nations Unies affecté en Inde et au Pakistan, neuf officiers des forces canadiennes font partie du personnel chargé, en 1949, de surveiller l'application des conditions du cessez-le-feu conclu au Cachemire entre l'Inde et le Pakistan. Le Canada a en outre fourni un détachement de l'air comprenant un avion Twin Otter, trois officiers et cinq hommes d'autres rangs.

La Commission mixte de l'armistice des Nations Unies comprend un représentant du Canada. Il est aussi agent de liaison adjoint du Canada au commandant en chef des Nations Unies. Un sergent l'aide.

La FUNU a été envoyée au Moyen Orient parce que de nouvelles hostilités entre Arabes et Israéliens ont éclaté le 6 octobre 1973. Le 22 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution américano-russe de cessez-le-feu. Une résolution analogue appuyée par les pays non alignés a été adoptée le 25 octobre 1973 et le cessez-le-feu a été déclaré entre Israël et l'Égypte.

L'ONU a commencé par constituer une force d'urgence comportant 7,000 soldats éparpillés dans tout le secteur couvert par le cessez-le-feu. On a demandé au Canada et à la Pologne d'aider cette force. Au début de novembre, le Canada a envoyé un service des transmissions et la Pologne un groupe d'ingénieurs. C'est à New York que se sont poursuivies les négociations au sujet de la répartition des autres responsabilités.

Le 23 novembre 1973, il a été convenu que le Canada fournirait une compagnie d'approvisionnement et d'entretien, un détachement postal, un détachement de police militaire, une unité de contrôle des mouvements et une unité de transport aérien comprenant deux appareils Buffalo. Tous ces éléments étaient de service dans la région au mois de janvier 1974. La Pologne, en plus d'une unité de génie, a fourni une compagnie de transport routier et un hôpital de campagne.

En juin 1974, les Nations Unies ont demandé au Canada d'ajouter un troisième Buffalo à l'unité aérienne. Le gouvernement canadien a consenti à ce qu'un autre appareil soit mis en service au Moyen-Orient, ce qui a été fait à la mi-juin. Le 9 août 1974, un des appareils a été abattu près de la frontière libano-syrienne, tuant neuf personnes à bord, toutes membres des Forces armées canadiennes.

● (1750)

En juillet et en août, les quartiers généraux de la Force d'urgence des Nations Unies et du contingent canadien ont été déplacés vers l'est, du Caire à Ismaïlia, sur le canal de Suez. C'est là que se trouve maintenant la majorité du personnel des Forces canadiennes au service de la FUNU.

L'effectif actuel du contingent canadien continue d'appuyer la force, qui comprend 900 hommes, compte tenu de tous les grades. Jusqu'à la fin de mai 1974, les opérations de la FUNU au sein de la Force d'observation du désengagement des Nations Unies étaient limitées à la zone frontalière entre Israël et l'Égypte.

Même si la FODNU a été établie comme force distincte, elle a fonctionné jusqu'ici surtout comme un prolongement de la FUNU. Elle compte actuellement 1,100 hommes, le Canada fournissant 130 soldats au service de la FUNU et six observateurs de l'ONUST.

Je pense que les soldats canadiens font de l'excellent travail. Dieu les bénisse!

Des voix: Bravo!

[M. Turner (London-Est).]

M. McKenzie: Madame le président, j'aimerais poser quelques questions au ministre. Avant les élections du 8 juillet, un document politique libéral fut publié dans ma circonscription. On pouvait y lire notamment ceci:

On estime que 800 emplois seront créés à la suite de la décision de M. James Richardson de confier tous les contrats d'entretien des Boeing 707 de la Défense nationale aux ateliers de Winnipeg...

Je me demande si le ministre pourrait nous expliquer comment il a pu conclure que 800 emplois seraient créés dans les ateliers de réparation des Boeing. Ce document parle de 800 nouveaux emplois.

M. Richardson: Madame le président, ce chiffre de 800 emplois représente à peu près le nombre d'employés de l'ancienne base d'Air Canada à Winnipeg. Il n'avait aucun rapport avec la réparation des Boeing 707, bien que l'envoi de ces appareils à Winnipeg visait en partie à renforcer l'industrie aéronautique, objectif que nous nous sommes fixé. Cela est d'ailleurs en cours, comme le député le sait.

Le premier ministre et moi avons également parlé de 800 emplois en tant qu'objectif et mon collègue, le ministre des Approvisionnements et Services, a depuis confirmé que cet objectif tenait toujours. En tout cas on ne l'a ni abandonné ni modifié; cependant, on n'a pas donné—on ne le pouvait d'ailleurs pas—d'indications quant à la date à laquelle cet objectif serait atteint.

M. McKenzie: Ce document ne mentionne aucune date. Il se borne à dire que 800 emplois seront créés et j'ignore ce que le ministre veut dire par là. Certains travailleurs de l'aéronautique vont continuer de travailler parce que les Boeing sont envoyés à Winnipeg, à Transair, comme nous le savons maintenant; tout ce que Transair fait, c'est de prendre vingt employés de plus de la société CAE pour travailler sur les Boeing. On est bien loin des 800 emplois promis.

J'aimerais maintenant vous faire part d'un communiqué émanant de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale. Il se lit ainsi:

Des 160 travailleurs au service de la CAE à l'heure actuelle, dont 98 sont des syndiqués et 62 des cadres, il n'en restera plus que 69 (48 syndiqués et 21 non-syndiqués) le 1^{er} août 1975, après que la société aura procédé à des mises à pied successives. Pour atteindre cet objectif, il faudra licencier 91 personnes d'ici deux mois.

Cette nouvelle ne nous annonce pas la création de 800 nouveaux emplois, loin de là. La situation empire de plus en plus et l'on a dit à ces travailleurs que les Boeing seraient réparés chez eux et qu'ils auraient du travail. La plupart d'entre eux sont demeurés à la CAE et maintenant ils sont sans emploi. Si on ne leur avait pas promis des contrats avec le gouvernement et si celui-ci avait été un tant soit peu honnête dans ses déclarations à la CAE, en leur disant qu'il allait faire l'impossible pour leur procurer des emplois sans leur promettre mer et monde, nombreux sont ceux qui auraient quitté depuis longtemps pour trouver un emploi ailleurs. Le gouvernement devra se montrer beaucoup plus prudent lors des prochaines élections, car il ne prise pas bien les conséquences de pareille déclaration en l'air, comme quoi 800 nouveaux emplois seraient créés.

Dans une lettre du ministre des Transports datée...

M. Richardson: J'invoque le Règlement. Le député de Winnipeg-Sud-Centre fait allusion à des documents ou à des déclarations dont il a pris connaissance à l'époque des élections, mais il devrait considérer plutôt les déclarations qui ont été faites soit par le gouvernement soit par moi-même en d'autres circonstances. Au cours de la campagne, nous avons fait trois promesses distinctes et bien claires